

## APPEL DE PROPOSITIONS

### SOUTIEN FINANCIER POUR L'ANALYSE SECONDAIRE DE DONNÉES

### CONCOURS PRINTEMPS 2024

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	12 000 \$ / 1 an
Demande de financement :	8 avril 2024
Annonce des résultats :	29 avril 2024

#### MISE EN CONTEXTE

Plusieurs chercheur.e.s ont investi temps et argent dans la construction de bases de données quantitatives ou qualitatives, lesquelles renferment de riches informations. Autrement dit, il existe souvent une mine de renseignements susceptibles de répondre à des questions de recherche au-delà de celles pour lesquelles les données ont été recueillies au départ.

L'analyse secondaire de données déjà disponibles constitue une façon économique de répondre à des questions de recherche inédites et de vérifier de nouvelles hypothèses de manière ingénieuse. Elle pourrait donner lieu à des découvertes porteuses et à l'application rapide de ces dernières afin d'améliorer l'expérience des jeunes en difficulté, de leurs familles ou des intervenant.e.s qui les accompagnent.

#### OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier pour l'analyse secondaire de données* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'appuyer des projets qui peuvent faire rapidement progresser notre compréhension de la réalité des jeunes en difficulté, de leurs familles ou des intervenant.e.s qui les accompagnent à partir d'ensembles de données disponibles et touchant un des quatre axes de notre programmation de recherche actualisée (1. Victimisation et maltraitance; 2. Troubles du comportement et délinquance; 3. Adaptation scolaire et insertion sociale; 4. Pratiques professionnelles dans le système public).

De manière plus spécifique, ces analyses secondaires pourraient:

- Permettre d'exploiter et de perfectionner les résultats de recherche, en développant de nouvelles stratégies d'analyse;
- Favoriser le partage de données de recherche et éviter par là même leurs doublons;
- Favoriser les liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheur.e.s d'établissement, chercheur.e.s universitaires, praticien.ne.s-chercheur.e.s, membres des milieux de pratique, collaborateurs et collaboratrices tels que les APPR du Centre d'expertise), voire même les inciter à en développer de nouveaux;
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, la présente possibilité de financement permettra l'utilisation a) d'ensembles de données recueillies dans le cadre de projets précédents, b) de bases de données clinico administratives, c) d'enquêtes longitudinales nationales rendues accessibles à la communauté des chercheurs ou d) de vastes bases de données internationales (ex.: *datasets* de l'UNICEF).

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront pouvoir contribuer à l'émergence de nouvelles connaissances ou pratiques d'interventions.

#### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet de recherche proposé est porté par un·e chercheur·e régulier·e de l'IUJD (chercheur·e d'établissement ou chercheur·e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le ou la candidat·e s'adjoit au moins un·e autre membre de l'IUJD (chercheur·e d'établissement, chercheur·e universitaire, praticien·ne-chercheur·e, APPR du Centre d'expertise).
- Le projet d'analyse secondaire s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique actualisée de l'IUJD.
- Le ou la candidat·e ou un·e des co-candidat·e·s doit démontrer : avoir en sa possession une base de données exploitable ; avoir la permission d'accéder aux données qui seront analysées.

#### ATOUTS

- Le projet prévoit l'octroi de bourses à des étudiant·e·s de maîtrise ou de doctorat.
- Le projet permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un·e ou des membres de l'infrastructure.

## CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 12 000 \$ sur un an.

La période de financement est établie du 29 avril 2024 au 30 avril 2025.

Un premier versement de 30 % du financement (3 600 \$) est effectué au moment de l'attribution, suivi d'un deuxième versement de 70 % (8 400 \$) à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet de recherche.

Les portions du financement sont versées à la réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut<sup>1</sup>.

## PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours sont invitées à déposer une demande en remplissant le formulaire prévu à cet effet. L'évaluation des projets est soumise à un **seuil global de passage de 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants:

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis</li><li>✓ Accès rapide à des données ayant un lien clair et direct avec la question de recherche</li><li>✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique privilégiées pour le traitement et l'analyse secondaire des données</li><li>✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité</li></ul>	50 points
Candidats	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)</li><li>✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe</li></ul>	20 points
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques</li></ul>	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche</li></ul>	10 points

<sup>1</sup> Les transferts de fonds interétablissement ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

	✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique	
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux exigences éthiques liées à l'utilisation secondaire et au couplage de données.	10 points

### ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

### POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidat·e·s doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des cochercheur·e·s (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs et collaboratrices (format abrégé, le cas échéant).
- L'autorisation éthique pour faire des analyses secondaires ou un document démontrant que le ou la chercheur·e a obtenu le consentement des participant·e·s pour utiliser leurs informations dans le cadre de recherches ultérieures.

Date limite : **8 avril 2024**

Les décisions seront transmises le **29 avril 2024**.

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel à l'attention de Véronique Noël : [iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)